

# Viens



**BULLETIN MUNICIPAL**



Photo de Tanguy STOECKLE

Les vœux du conseil municipal auront lieu le vendredi 18 janvier 2019 à 19 h à la salle des fêtes de Viens

Festival des Arts et de l'hospitalité 2018

**Janvier 2019 - n°9**

## EDITO

*Si vous souhaitez recevoir les informations municipales par mél, transmettez votre adresse mél à la mairie de Viens : [commune-de-viens@wanadoo.fr](mailto:commune-de-viens@wanadoo.fr)*



et préserver notre environnement

L'année 2018 s'est terminée avec encore plus d'interrogations que d'habitude : constater que l'écart entre les riches et les pauvres se creuse conduit à remettre en cause les institutions. L'utilisation de la violence pour se faire entendre n'est pas satisfaisante mais que faire pour stopper cette spirale qui enfonce les plus démunis ? Espérons que du dialogue et de la réflexion que les « gilets jaunes » ont initiés pendant l'occupation des ronds-points vont naître des propositions constructives, réalistes et mieux adaptées aux générations futures. Cela ne se fera pas du jour au lendemain bien sûr ! Encore faut-il que leurs paroles soient entendues ! La survie de la démocratie est à ce prix. En attendant, certains ont découvert que la solidarité est source de bonheur et plutôt que de se protéger derrière des barrières gardées par des chiens, mieux vaut

tendre la main.

A Viens, il n'y a pas de ronds-points, mais beaucoup pratiquent déjà cette solidarité ! Les chantiers participatifs et d'insertion en sont les témoins. L'aide très discrète mais efficace pour les plus démunis, y compris des migrants, permet l'insertion progressive, dans notre tissu social, de ces personnes fragilisées par la société. Même les jeunes de Viens nous donnent de l'espoir car ils ont été capables de se prendre par la main pour monter un spectacle ensemble, accompagnés à la marge par des adultes qui ont su leur laisser la liberté nécessaire pour que leur imagination et leur créativité puissent s'exprimer. La dernière réunion des associations a permis de montrer également que beaucoup de bénévoles d'origine et de sensibilité différentes peuvent faire des projets ensemble pour le bien collectif.

Suite de l'édito en dernière page

## Inauguration de la mairie



Le 12 octobre 2018, après 11 mois de travaux, la nouvelle mairie et ses abords ont été inaugurés. De gauche à droite : Julien Aubert (Député du Vaucluse), Mireille Dumeste (Maire de Viens), Maurice Chabert (Président du Conseil départemental du Vaucluse), Stéphane Sauvageon (Conseiller régional), Dominique Santoni (Présidente du Parc du Luberon), Dominique Conca (Sous-préfète d'Apt), Gilles Ripert (Président de la CCPAL)



Dans le cadre de l'appel à projet artistique sur le thème de la République, les œuvres d'Yvan Magnani (peinture) et Renaud Eymony (bas-relief en terre-paille) ornent dorénavant la nouvelle mairie, accompagnées de 2 sculptures en pierre de Guy Aubert.

## La mairie de Viens, lauréate du Grand Prix du Bâtiment Durable en Vaucluse

C'est au Palais des Papes qu'avait lieu, le 13 décembre dernier, la 2ème édition du Grand Prix du Bâtiment Durable en Vaucluse. Cet événement, organisé tous les 2 ans, a pour objectif de promouvoir les acteurs du bâtiment qui œuvrent en faveur du développement durable dans la construction et la conception de leurs ouvrages.

Avec Rémi et Bijan du cabinet Ostraka (maîtres d'œuvre) ainsi que Sébastien (association APTE, encadrant des chantiers participatifs et d'insertion) et Vincent (directeur de l'association Le Village), nous avons reçu le prix de la catégorie « Travail en équipe, insertion sociale », parmi 7 prix attribués cette année. L'argument du jury, composé d'élus et de professionnels du bâtiment : « Cette construction modeste est un modèle de coopération, de travail en équipe et de parti pris écologique ».

Dans ce cadre, une vidéo de présentation de l'ouvrage a été réalisée : <https://www.facebook.com/InfoAvignon/videos/1926881397621791/>

Nous sommes fiers de cette reconnaissance par le milieu professionnel et institutionnel.



## Viens et l'Europe ??? Quels liens ?

L'Europe, c'est une idée qui paraît... au mieux, lointaine ; au pire, source de réglementations imposées.

Et pourtant, tous les jours, nous manipulons des objets complètement liés à l'Europe et que l'on apprécie grandement dès que nous sortons des frontières de la France : les euros !

Et pourtant, toutes les subventions régionales que la Commune perçoit proviennent très souvent d'aides européennes. C'est ainsi que l'on peut dire qu'il y a un peu d'Europe dans les logements sociaux, dans le bâtiment de l'Alsh, dans les chaudières à bois, dans le hangar et dans la nouvelle mairie.

Et pourtant, beaucoup d'agriculteurs touchent des aides de la PAC.

Et pourtant, **le 26 mai prochain nous élirons nos députés européens.** Pour ce scrutin, la France dispose de 79 sièges (5 de plus qu'en 2014 du fait du retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne) : les électeurs seront cette année appelés à voter pour des listes nationales et non plus régionales.

Et pourtant, rien qu'à Viens, une vingtaine d'Européens sont inscrits sur les listes électorales.

Nous pouvons toujours aussi critiquer le coût de l'Europe,

sa lenteur pour prendre certaines décisions, les concurrences « déloyales » entre les pays, les inégalités toujours plus grandes...

Et pourtant, tout le monde s'accorde pour dire que la construction de l'Europe est d'abord un gage de paix depuis sa création.

Alors, autant faire en sorte que l'Europe soit reconnue comme une réalité incontournable mais qu'elle soit aussi appréciée à sa juste valeur.

Le 9 mai est la journée de l'Europe. L'Association des Citoyens d'Europe (ACE) va proposer des actions en partenariat avec les communes de la CCPAL pour mieux faire connaître l'Europe afin de sensibiliser les habitants de notre région à leur rôle de citoyen européen.

**A cette occasion, les étudiants ayant bénéficié de programme Erasmus, les ressortissants de pays européens et tous ceux qui souhaitent participer aux animations sont invités à prendre contact en mairie.**

## 11 novembre 2018

En France, le 11 novembre 2018, c'était les 100 ans de la fin de la première guerre mondiale.

En classe, à l'école de Viens, Renaud Eymony est venu nous présenter son livre qui parle de la guerre de 1914/1918.

Il nous a présenté les illustrations de ce livre.

Il a beaucoup étudié cette époque pour écrire l'histoire de son ancêtre Clovis Bremond qui habitait à Viens.

Un grand merci à Renaud car il nous a permis de mieux comprendre comment vivaient les soldats, ils ont beaucoup souffert.

Cette guerre a fait beaucoup trop de morts, la seconde aussi, nous allons essayer de continuer à cultiver la paix dans nos villages et dans notre pays.

*Marilou, Florian et Jayden, élèves de la classe de Mme Albarel*



## Le Noël intergénérationnel

Le Noël intergénérationnel existe depuis 2009 : c'est la rencontre de nos anciens de 70 ans et plus avec le groupe scolaire de Viens ainsi que l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Pour le groupe scolaire, Marie-Pierre, Audrey, Claire et Anne préparent les enfants à cet après-midi de fête : ils apprennent des chants, des poésies et confectionnent aussi de petits cadeaux pour les anciens.

Du côté de l'Alsh, Palou, Anca et Aurélie préparent avec les enfants la décoration de la salle.

C'est le vendredi 14 décembre que nous avons pu vivre tous ensemble un moment chaleureux, convivial et réjouissant.

Merci à l'équipe du CCAS pour la préparation des pâtisseries, toujours appréciées lors de cette fête de Noël, et à l'équipe de l'Alsh pour la confection de sucreries offertes à tous.



## Brèves

### INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

L'enquête publique pour le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon aura lieu du 12 février au 18 mars 2019 :

Une permanence d'un commissaire enquêteur à VIENS sera tenue le 3 mars 2019 de 14 h à 17 h en mairie.

## Le stade : on en est où ?

Si les dons des Viensois ont permis d'acheter les équipements sportifs (cages, filets, panneau de basket...), les subventions du Conseil départemental et de l'Etat ont permis de démarrer les gros travaux :

- le remplacement des anciennes cages de foot sur le grand terrain et la pose de nouveaux filets,
- la réalisation d'une plateforme goudronnée et la pose d'un but multisports (basket, hand...),
- la pose de deux cages de mini-foot,
- les fondations du futur abri en bois.

Pendant les fêtes, le Père-Noël, avec son traineau à chenilles, a nivelé le petit terrain de foot mais il a manqué de terre pour terminer.

Il reste encore un peu de travail pour que tout soit prêt afin de refaire vivre « la fête du Sport » souhaitée par beaucoup d'habitants :

- la construction de l'abri bois avec la participation de bénévoles dont les jeunes de Viens,
- la pose du grillage le long des terrains et des filets de protection pour les ballons,
- l'installation d'un éclairage public avec temporisation.



**Tous ceux qui veulent renforcer l'équipe de bénévoles qui a pris en charge ce projet peuvent contacter la Mairie.**

La fréquentation actuelle de cet espace sportif, alors même qu'il n'est pas encore terminé, est pour le moins encourageante.

*A noter : Le samedi 2 février à partir de 9h00 - Construction de l'abri en bois. (date de repli : le samedi 9 février)*



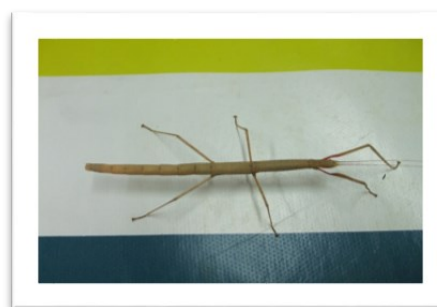
## Phasmes à l'école de Viens

A l'école, dans la classe maternelle, nous avons **des phasmes**.

**Mais qu'est-ce que c'est un phasme ?**

- C'est un animal, une petite bête, un insecte.
- Il a 6 pattes et 2 antennes.
- Il ressemble à un bâton.
- Il est immobile le jour parce qu'il dort, la nuit il se réveille et se promène.
- Il mange des feuilles de lierre et boit de l'eau.
- Il aime bien grimper sur une branche, sur la vitre et se cacher dans le lierre.
- Il change de peau quand il grandit, il mue.
- Les adultes ont du rouge entre les pattes.
- On voit des cacas et des œufs au fond du vivarium : les œufs sont ronds et les cacas sont longs. On a déjà eu des bébés phasmes au printemps quand il fait plus chaud.

C'est rigolo quand on nettoie le vivarium, ils essaient de s'échapper...



*Dicté par les enfants de la maternelle*

## Préservons le ciel nocturne

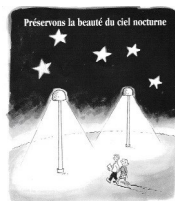
Pour la 3<sup>ème</sup> année, la commune de Viens – qui pratique déjà depuis 2014 l'extinction de l'éclairage public de 1 heure à 6 heures du matin (sauf en juillet et août) – a participé à l'opération « Le Jour de la Nuit » le samedi 13 octobre.

En 2016, il s'agissait de sensibiliser les Viensois à l'importance des chauves-souris et, en 2017, de partager une séance d'observation des étoiles. Cette année, c'est une rencontre avec les insectes nocturnes qui a été proposée par un entomologiste, Pierre Frappa. Petits et grands ont apprécié la conférence qui a précédé l'observation dans un pré. Malgré la fraîcheur, l'inventaire s'est prolongé tard dans la nuit.

Les participants ont été sensibilisés à la nécessité de préserver une grande période d'obscurité pour favoriser la biodiversité.

De plus en plus de communes (plus de la moitié des communes du Parc du Luberon en 2018) éteignent l'éclairage public aux heures les moins fréquentées de la nuit.

L'argument économique touche les conseils municipaux mais il ne faut pas oublier que la pollution lumineuse affecte l'ensemble du vivant et certaines activités comme l'observation astronomique.



Photos de Laurent Michel

## Déneigement à Viens

Lors de l'hiver 2018, la neige a été très discrète. Un matin où il était tombé une bonne couche au-dessus de 500 m d'altitude, il a fallu cependant attendre l'après-midi pour qu'un chasse-neige passe sur les départementales autour de Viens. Nous avons donc questionné l'agence routière d'Apt : il nous a été répondu qu'en raison des économies de personnel et d'équipements que le Conseil Départemental de Vaucluse (CD 84) est obligé de faire, suite aux diminutions des dotations qui touchent les conseils départementaux comme les communes, des priorités ont été définies.

En ce qui concerne Viens, le CD 84 a l'obligation de déneiger la départementale qui monte d'Apt dans les ... 24 heures. Les autres routes passent au 2<sup>ème</sup> plan. En revanche, il est important de noter qu'en cas d'urgence, si un véhicule de secours doit se déplacer dans un lieu enneigé, le chasse-neige le plus proche viendra lui ouvrir la route.

Cela signifie que les personnes qui ont des besoins de se

déplacer chaque jour, quelque soit la météo, doivent équiper leur véhicule en conséquence (pneus neige, chaussettes, chaînes). L'utilisation du sel n'est pas miraculeuse car très liée à la température et doit se faire toujours de manière raisonnée pour limiter la pollution.

La commune de Viens essaie d'assurer au moins une permanence téléphonique les jours de fortes chutes de neige qui perturbent l'arrivée des secrétaires et la circulation des agents mais il n'est pas possible de répondre à toutes les « priorités » en même temps.

Merci de votre compréhension et de votre patience, encore plus ces jours-là.



## Un point sur la voirie

La municipalité avait prévu en 2018 de réaliser des travaux de réfection de voiries.

Ceux-ci n'ont pas pu être réalisés car le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), compétent en matière de voirie, n'a pu mener à bien son programme global regroupant l'ensemble des projets des communes membres : en effet, les banques n'ont pas voulu soutenir ce programme global de travaux.

La première conséquence est qu'il faut maintenant réfléchir à l'intérêt de ce syndicat dès lors qu'il ne peut assumer sa mission première. Il faut ensuite convaincre le département (unique partenaire financier sur les travaux de voirie) d'accepter de financer directement la commune qui deviendra maître d'ouvrage. Ces décisions devraient être prises dans les prochaines semaines.

En cas d'accord du département et du préfet, nous pourrions inscrire des travaux de voirie dans le budget 2019.

## Lutte contre les risques d'incendie : c'est d'abord en hiver et au printemps qu'il faut y penser !

Le 11 décembre 2018, à la salle des fêtes a eu une réunion publique animée par Mme Sabine Le Falher du Syndicat Mixte de Valorisation Forestière de Vaucluse. Ce fut l'occasion de présenter les textes réglementaires concernant l'emploi du feu dans le Vaucluse et les obligations légales de débroussaillage aux abords des habitations auxquelles sont soumis tous les propriétaires.

Ce ne sont pas les menaces de sanctions de plus en plus appliquées par les autorités qui ont été mises en avant. C'est toute une série d'arguments bien illustrés par des exemples pertinents qui a justifié l'intérêt de débroussailler au moins 3 mètres de part et d'autre des chemins d'accès et 50 mètres autour des habitations y compris sur les parcelles appartenant à un autre propriétaire.

Une dizaine de propriétaires a souhaité que Sabine Le Falher vienne donner ses conseils sur leur parcelle, le 18 décembre, lors de la journée qu'elle a consacrée au terrain.

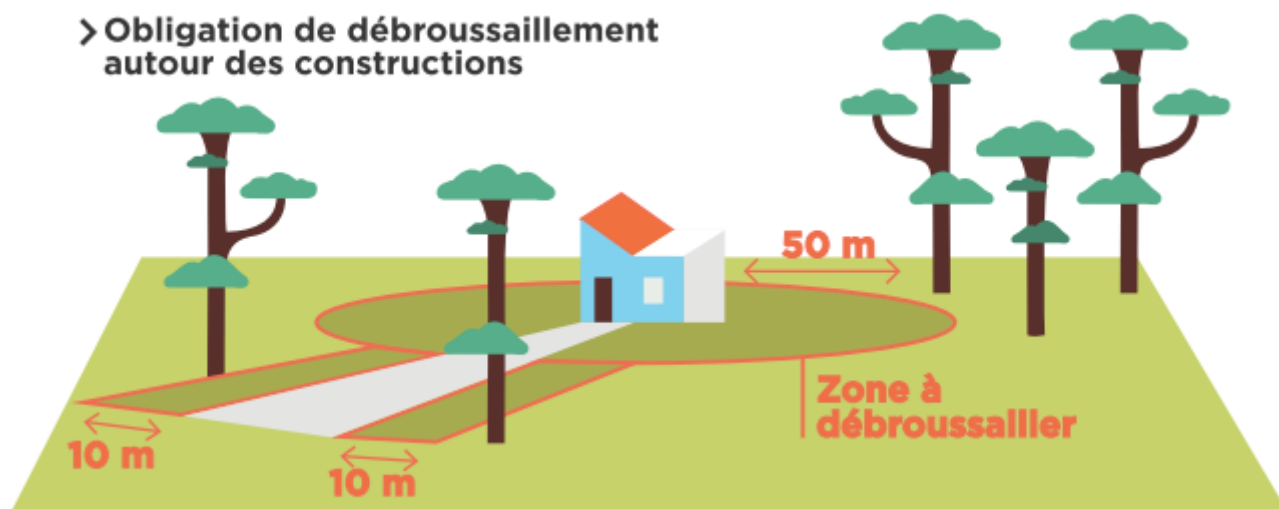
Un arrêté préfectoral définit précisément les travaux qui doivent être effectués avant le 31 mai de chaque année.

Nous engageons les propriétaires à prendre la mesure de ce qui leur incombe et à demander aux voisins l'autorisation de pénétrer sur leurs parcelles lorsque le rayon de 50 mètres déborde de leur propriété. De la documentation est disponible en mairie.

Par ailleurs, une réunion à destination des propriétaires de parcelles boisées non bâties sera organisée pour leur proposer des solutions de gestion collectives.

Bon courage à tous pour participer à l'effort de diminution du risque incendie sur notre territoire.

### > Obligation de débroussaillage autour des constructions



# ETAT CIVIL

## Décès :

Dominique SIGOGNEAU, le 21 juillet 2018  
 Odette BRESC, le 11 août 2018  
 Manuel BAPTISTE, le 16 août 2018  
 Sonia CHAMPAGNE, le 25 août 2018  
 Hélène BOUFFIER, le 06 septembre 2018  
 Jean-Pierre DRUILHE, le 03 octobre 2018  
 Charles DELEGLISE, le 09 novembre 2018

## Mariages :

ALLAIN Frédéric avec CARLOTTI Odile, le 07/08/2018  
 CANNAS Jean-Yves avec QUER Anne-Marie, le 18/08/2018  
 GOURCHE Rachid avec CHARAF Fatima, le 05/10/2018  
 WENIG Hermann avec ZEIS Marion, le 16/10/2018

## Manifestations 2019 à la salle des fêtes

### JANVIER 2019 :

Sam. 05 à 14h30 Loto de l'Ass. Bouliste du Calavon  
 Vend. 11 à partir de 17h Conférence : « Ce que nous devons aux indiens d'Amérique » par A. Becker, ethnologue, organisée par les Amis de Viens  
 Sam. 12 : Cinéma La Strada  
 Dim. 13 : Loto du Comité des Fêtes  
 Vend. 18 à 19h : Vœux du Maire  
 Sam. 19 : Repas de l'Ass. Bouliste du Calavon

### FEVRIER 2019 :

Dim. 03 : Manifestation « Cent pour Un » organisée par le Foyer Rural  
 Sam. 09 : Soirée SOUPES organisée par l'association Les Rencontres  
 Sam. 16 : Cinéma La Strada  
 Sam. 23 : Repas organisé par l'ADMR Gardiane de Taureau

### MARS 2019 :

Sam. 09 : Cinéma La Strada  
 Sam. 23 : Soirée PROVENCALE organisée par l'association Viens avec Nous.

(suite de l'édito)

Bien sûr, pour la Commune, il y a encore beaucoup de choses à faire pour améliorer la vie quotidienne de tous. Mais la prise en compte des besoins de chacun n'exclut pas l'accueil des autres.

La création d'emplois sur le territoire nécessite l'ouverture sur l'extérieur y compris vers l'Europe et le monde entier pour favoriser l'échange des idées et des services. En revanche, limiter les déplacements pour réduire la pollution sera un élément incontournable. A nous tous de trouver des solutions pour les mutualiser. La construction d'un avenir plus radieux est un grand enjeu dont il faut se saisir avec enthousiasme.

Au nom du conseil municipal je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant qu'une bonne santé et une belle énergie permettront à chacun de réaliser ses projets.

Mireille Dumeste,  
Maire de Viens



Festival de Viens - Spectacle enfants

### Mairie de Viens

#### Horaires d'ouverture :

Lundi-jeudi  
9h-12h  
14h-17h  
Mardi-vendredi  
9h-12h  
(fermée le mercredi)

#### Coordonnées

Tél : 04 90 75 20 02  
Fax : 04 90 75 31 10

mél :  
commune-de-viens@wanadoo.fr

Site internet :  
[www.mairiedeviens.fr](http://www.mairiedeviens.fr)  
(en maintenance actuellement)

Quartier Le Rang  
84750 VIENS



Bulletin réalisé et imprimé en  
mairie de Viens

